

# Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

## Programme de travail 2016

Composé de 7 structures (ARIFOR, AVDL, COFRIMI, EPI, ESPACE, IREV, ORIV)<sup>1</sup>, le Réseau RECI propose en 2016 de poursuivre ses travaux collectifs autour de trois axes :

- La valorisation des ressources existantes, en lien avec les préoccupations des pouvoirs publics dans les champs de la prévention des discriminations, la promotion de l'égalité et l'intégration des primo-arrivants notamment.
- La mise en perspective des ressources et expériences locales / territoriales (dans ces domaines d'intervention) par la production et la diffusion de notes, points de vue sur...
- L'essaimage par ses membres des outils et ressources issus du Réseau et/ou issus des partenaires du Réseau RECI.

### **LA VALORISATION DES RESSOURCES**

---

#### ➔ **Base de données documentaire** [*financement CGET / DAAEN – pilote IREV*]

Quatre structures participeront à cette action de manière régulière : Arifor, Cofrimi, Irev et ORIV.

Cela consiste en :

- L'alimentation régulière de la base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>), par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu de rédiger environ 250 nouvelles notices au cours de l'année 2016.
- La réalisation de bibliographies. En 2016, deux sont prévues sur les sujets suivants : « Mixité sociale dans le logement », « Mixité sociale et éducation ». Les bibliographies portant sur « laïcité » et « lutte contre les discriminations dans la politique de la ville » seront actualisées en lien avec la finalisation des notes du Réseau afférentes. Ces bibliographies seront également mises en ligne sous forme de dossiers documentaires en page d'accueil de la base de données documentaire du Réseau sur internet.
- Une veille informative et documentaire qui permet d'optimiser l'alimentation de la base de données et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration. Depuis 2015, le Réseau a renforcé la mutualisation de ce travail de veille et a également lancé un panorama de presse sur internet (<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>). L'alimentation de ce panorama et la communication sur ce nouvel outil seront poursuivies en 2016.

Par ailleurs, il s'agira au cours de l'année de poursuivre le travail de communication autour de la Base de données, notamment après la refonte de la partie publique de la base.

L'administration de la base est assurée par l'IREV et COFRIMI, tout comme l'assistance.

---

<sup>1</sup> A noter que le Centre Interculturel de Documentation de Nantes a intégré en cours d'année 2015 le Réseau RECI, et s'inscrit actuellement dans une phase de cooptation qui donnera lieu à son intégration effective ou non au sein du Réseau à terme.

➔ **Veille et information sur les ressources** [*financement CGET / DAAEN – pilotes IREV/ORIV*]

Les membres du Réseau RECI et ses partenaires (CGET, DAAEN, Musée national de l'histoire de l'immigration... etc.) produisent chaque année des outils, supports, éléments de connaissance utiles à la mobilisation et l'action locale. Le Réseau RECI renforcera sa communication afin de mieux valoriser les éléments produits ou repérés.

Pour répondre à un souci d'une plus grande valorisation et d'une meilleure diffusion de l'information et des ressources, il a été décidé de renforcer la veille sur les ressources dans le domaine de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et d'étudier les modalités pour la rendre plus visible et accessible, en s'appuyant notamment sur les outils du Réseau : Base de données bibliographiques et panorama de presse.

➔ **Site internet** [*financement CGET/ DAAEN– pilote COFRIMI*]

Mise à jour et alimentation du site internet avec les productions du Réseau RECI : Notes, bibliographies thématiques.

➔ **Portail européen sur l'intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration. Cette action est reconduite en 2016 et s'appuie sur les actions de veille et information sur les ressources.

## **LA MISE EN PERSPECTIVE PAR LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES**

---

➔ **Approche intégrée des discriminations dans les contrats de ville** [*financement CGET– pilotes IREV – ORIV en partenariat : Arifor, CID*]

Dans le cadre du séminaire national du 26 novembre 2015 organisé par le CNFPT, l'IRDSU, le CGET, le Défenseur des Droits et le Réseau RECI, le Réseau a initié une analyse des contrats de ville afin de voir comment est pris en compte le sujet de la prévention des discriminations. Sur la base d'une grille de lecture, le Réseau s'est engagé en 2015 à analyser les contrats de ville signés dans ses territoires d'implantation avant la réforme territoriale (soit les régions Nord Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Rhône-Alpes, PACA, Midi-Pyrénées et Loire-Atlantique).

Une partie de ces contrats ont été analysés pour le séminaire de novembre 2015 et ont donné lieu à une présentation en plénière.

Il s'agira en 2016 de finaliser ce travail d'analyse et de formaliser une note (printemps 2016) visant à mettre en avant des éléments utiles à l'action publique dans ce domaine (identification des sujets récurrents, des questionnements, des manques éventuels...).

➔ **Laïcité** [*financement CGET – partenariat ORIV, IREV, CID*]

Suite aux événements tragiques de 2015, le gouvernement a souhaité renforcer l'appropriation des valeurs de la République, en particulier sur la notion de laïcité, en proposant notamment le déploiement de plans de formation des acteurs locaux (CIEC du 6 mars 2015 et du 24 octobre 2015).

Les membres du Réseau RECI font partie des structures ressources mobilisées pour soutenir le déploiement local de ces formations, qu'il s'agisse pour eux d'interventions anciennes ou plus récentes suite à une sollicitation des services de l'Etat.

Le Réseau propose d'apporter une double contribution collective à cet effort :

- ☛ Renforcer la valorisation des ressources existantes par la mise à jour de la bibliographie et la réalisation d'un recueil d'outils pédagogiques.
- ☛ Produire de la connaissance avec la rédaction d'un « Point de vue sur » offrant de premiers éléments d'analyse notamment sur la portée de ces plans de formation, l'impact de l'appropriation de ces éléments de cadrage sur les postures et pratiques professionnelles.

➔ **Logement et mixité sociale** [*financement CGET – partenariat AVDL - ORIV - IREV*]

Face à l'actualité de la question et aux nombreux enjeux mis en avant sur la mixité, le réseau propose d'engager une réflexion interne visant à réaliser une note documentée sur le sujet. Il s'agira d'une part de réaliser une bibliographie actualisée, c'est à dire postérieure à la revue de la littérature réalisée par Thomas Kirszbaum en 2008. Puis sur cette base de porter une analyse sur les contenus identifiés (ressources documentaires) permettant de rendre compte de la manière dont le sujet est traité.

Il s'agit donc tout à la fois de donner à voir l'existant et de faire un état de la réflexion et des pratiques sur le sujet.

Ce chantier sera engagé en 2016 avec la réalisation de la bibliographie et un 1<sup>er</sup> temps d'échanges sous la forme de séminaire du réseau, il se poursuivra en 2017 afin de capitaliser les enseignements des démarches locales en la matière (conventions d'équilibre territorial notamment).

## **APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS**

---

➔ **Suivi de l'expérimentation nationale CGET - DDD « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville »** [*financement CGET – partenariat Espace, IREV et ORIV*]

Le CGET et le Défenseur des Droits ont initié en 2015 une expérimentation visant à renforcer l'accompagnement de la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations des nouveaux contrats de ville. Cette action est portée par le Défenseur des Droits en coordination avec les services locaux de l'Etat sur quatre sites expérimentaux : la communauté d'agglomération de Plaine-Commune (93), Vaulx-en-Velin (69), la communauté urbaine de Ouest Provence et une intercommunalité du Nord-Pas-de-Calais. Le réseau RECI propose de suivre la mise en place de partenariat et de capitaliser ces expérimentations.

➔ **Parcours d'installation et diversité des territoires** [*financement DAAEN – pilote ORIV - Espace Accueil aux Etrangers et COFRIMI*]

Dans la continuité de la note réalisée sur la politique territoriale d'intégration et compte tenu des enjeux mis en avant par rapport à une prise en charge optimisée des primo-arrivants sur les différents territoires, le Réseau a engagé une nouvelle réflexion en fin d'année 2015 afin de réaliser un travail de réflexion et de prospective permettant d'identifier les différents scénarios locaux de prise en compte des enjeux d'accueil et d'installation sur les territoires.

Le travail initié se poursuivra en 2016. Il donnera lieu à une note, proposant, à partir de contextes locaux types (portant sur trois régions différentes : Alsace- Lorraine – Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées et PACA), de modéliser des formes de mobilisation ou de coordination des acteurs locaux dans un souci de « parcours d'intégration » (logique de plate-forme, dimension linguistique, accès aux droits...).

## **FONCTIONNEMENT DU RESEAU**

---

- ➔ **Organisation de réunions de travail entre membres du Réseau (Directeurs(trices) / Chargés de mission et Chargés d'Information et de Documentation).** [Financement CGET / DAAEN]

Elles consistent en quatre à cinq rassemblements de deux jours, par an environ.

Ces réunions permettent la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion permettent également le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.